



Committee/Comité :	Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification (CSNVC)	
Meeting Date: Date de la réunion :	Le 17 décembre 2009	
Location/Lieu :	Davies Ward Phillips & Vineberg, s.r.l./S.E.N.C.R.L., Toronto	
Chairman: Président de séance :	David Brown	
Attendees: Membres présents :	Cal Buss Phil Cowperthwaite (sans droit de vote) Brian Hunt Ken Krauss (sans droit de vote) Andrew Kriegler Marion MacDonald Bill McFetridge Ron Salole (sans droit de vote) Greg Shields (sans droit de vote) Jim Sylph Mark White (sans droit de vote) David Wilson	
Regrets/Excusés :	Erik Peters	
Guests/Invité(e)s :	Bruce Winter Cameron McInnis Gary Hannaford Suzanne Mondoux	Vice-président du CNVC Commission des valeurs mobilières de l'Ontario Chef de la direction de l'Institute of Chartered Accountants of Manitoba Directrice du Services linguistiques de l'ICCA
Secretary/Secrétaire :	Jan Burns	

1. Remarques préliminaires du président

Le président souhaite la bienvenue à tous. Il présente ensuite Mark White, nouveau membre provenant du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), et Suzanne Mondoux, directrice des Services linguistiques de l'ICCA, qui assiste à la réunion afin de présenter le processus de traduction de l'ICCA.

2. Procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2009

Le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2009 est approuvé, sous réserve du retrait du nom de Brian Hunt de la liste des membres présents et de la modification du dernier paragraphe du point 6 de la version anglaise (retrait du mot *excellent*).

3. Processus de traduction de l'ICCA

Suzanne Mondoux traite du processus suivi par l'ICCA pour s'assurer que les normes rédigées en anglais sont correctement traduites en français. Elle indique qu'au Canada, les versions française et anglaise des normes sont officielles et ont le même poids. En ce qui concerne les normes internationales, le seul texte faisant autorité est la version anglaise publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). Elle ajoute que l'énoncé de politique intitulé «Translation of Standards and Guidance Issued by the International Federation of Accountants» de l'International Federation of Accountants (IFAC), contient des critères de traduction rigoureux auxquels répondent les Services linguistiques de l'ICCA.

Il est convenu à l'unanimité que, lorsque que le directeur, Normes de vérification et de certification, donne au CSNVC une attestation selon laquelle la procédure officielle a été suivie lors de l'élaboration d'une norme, il doit inclure une déclaration selon laquelle les Services linguistiques de l'ICCA ont suivi leur processus de traduction normal. Le directeur pourra faire cette déclaration, sauf s'il est informé par la directrice des Services linguistiques de l'ICCA qu'il y a eu une dérogation au processus de traduction normal.

Suzanne Mondoux propose également un nouveau nom français pour le CSNVC, visant à mieux refléter les termes clés définis utilisés dans la traduction des normes ISA. Après discussion, le CSNVC approuve à l'unanimité le nouveau nom français du Conseil, soit le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC).

[Suzanne Mondoux quitte la réunion]

4. Comptes rendus

A. Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC)

Ken Krauss, président du CNVC, présente un aperçu des activités du CNVC en ce qui concerne le suivi des projets internationaux et l'élaboration de projets canadiens. Les questions relatives à la planification stratégique du CNVC sont exclues de ce point de l'ordre du jour, car elles sont traitées séparément (voir le point 7).

Suivi des projets internationaux

L'IAASB mène en parallèle des projets sur les missions d'examen et les missions de compilation. Actuellement, le CNVC entreprend son propre projet de révision et de clarification des normes sur les missions d'examen en vue, s'il convient de le faire, d'adopter les normes internationales révisées sur

les missions d'examen. De vastes consultations ont été menées partout au Canada en septembre et en octobre 2009 afin de recueillir les commentaires des praticiens et des utilisateurs des états financiers faisant l'objet de missions d'examen (notamment les banquiers). Même si le CNVC n'a pas encore décidé s'il réviserait ou non les normes canadiennes sur les missions de compilation, il suit de près le projet international portant sur cette question.

Projets canadiens

Ken Krauss fait le point sur les projets canadiens clés suivants :

- approbation du chapitre 7500, «Consentement de l'auditeur à l'utilisation de son rapport d'audit dans le contexte de documents désignés»;
- élaboration d'une note d'orientation concernant la certification et les services connexes, intitulée *Datation du rapport de mission d'examen*;
- approbation d'une proposition de projet visant l'élaboration d'une nouvelle norme canadienne de missions de certification (NCCM) visant à remplacer le chapitre 5970, «Rapport du vérificateur sur les contrôles d'un organisme de services», et la note d'orientation concernant la certification et les services connexes NOV-42, *Organismes de services ayant recours à d'autres organismes de services*. Lors de l'élaboration de cette norme, le CNVC adoptera, moyennant les modifications appropriées, la nouvelle norme d'attestation en cours d'élaboration par l'Auditing Standards Board de l'American Institute of Certified Public Accountants, qui doit être approuvée en janvier 2010. Cette norme américaine consiste en une version légèrement modifiée de la norme internationale ISAE 3402, *Reporting on Controls at a Service Organization*. Cette approche a été adoptée à la suite d'une consultation avec les parties prenantes concernant les besoins de ceux qui fournissent et utilisent couramment ces services.

Autres activités

Le CNVC a communiqué activement avec ses parties prenantes. Le président et les permanents ont présenté un webinaire sur la mise en œuvre des Normes canadiennes d'audit (NCA). Le président a également fait une présentation sur les nouvelles NCA à l'occasion du colloque de l'ICCA à l'intention des comités de vérification. En outre, le CNVC est en train de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier des questions complexes liées aux rapports d'audit concernant l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) et des Normes internationales d'audit (ISA).

B. Prise de position conjointe (PPC) du CNVC et de l'Association du Barreau canadien (ABC)

Bruce Winter, vice-président du CNVC, indique que le CNVC a lancé un projet de révision de la PPC avec la collaboration de l'ABC. Bruce Winter et Bill McFetridge, l'observateur du CSNVC au sein du groupe de travail, passent en revue les principaux défis que pose la révision de ce document. Ils font remarquer que le Canada est l'un des rares pays qui ont établi un protocole de communications entre la profession d'auditeur et la profession juridique.

C. Bureau du Surintendant des institutions financières (BSIF)

Mark White informe le CSNVC des principaux champs d'intérêt du BSIF, notamment les suivants :

- les travaux menés par le BSIF en collaboration avec le sous-groupe d'audit du Comité de Bâle, portant sur la directive internationale d'audit 1012 (International Auditing Practice Statement (IAPS)) de l'IAASB sur l'audit d'instruments financiers complexes, les préoccupations liées au champ d'application étroit du projet et d'autres questions de nature technique;
- les travaux du BSIF et du sous-groupe d'audit du Comité de Bâle sur les propositions de l'IAASB en matière d'audit interne et externe (ISA 610, *Utilisation des travaux des auditeurs internes*) et les préoccupations relatives au recours abusif à l'audit interne et au maintien de la distinction entre les rôles que jouent les auditeurs internes et externes;
- les travaux et les échéanciers du groupe de travail du CNVC, auprès duquel le BSIF est un observateur, sur les directives portant sur la vérification des passifs des polices des entreprises d'assurances (NOV-43), la vérification des avantages sociaux futurs (NOV-29) et les préoccupations du BSIF quant à la forme et au degré d'autorité des directives mises à jour qui seront publiées;
- la version provisoire du préavis du BSIF sur le passage aux IFRS des entités fédérales, qui fait actuellement l'objet d'un appel à commentaires jusqu'au 31 décembre, et que le BSIF espère publier dans sa forme définitive au début de la nouvelle année.

D. Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB)

Phil Cowperthwaite traite de certaines des principales questions débattues par l'IAASB lors de sa réunion tenue au début de décembre 2009 :

- des discussions préliminaires sur le plan stratégique de l'IAASB pour 2012-2014 auront lieu lors de sa réunion de mars 2010;
- le degré d'autorité des directives internationales d'audit (IAPS) doit être décrit plus clairement;
- la nécessité d'envisager la publication d'une nouvelle IAPS sur l'audit des instruments financiers complexes, vraisemblablement fondée sur les directives publiées par l'Auditing Practices Board du Royaume-Uni;
- le fait que certains pays ayant adopté, ou prévoyant adopter, les normes ISA disent avoir de la difficulté à adopter sans modification l'ISA 700, *Opinion et rapport sur des états financiers*, pour différentes raisons, en particulier la nécessité de se conformer aux dispositions légales et réglementaires locales sur ce type de rapport.

E. Public Interest Oversight Board (PIOB)

David Brown fait un compte rendu de la réunion qu'a tenue le PIOB au début de décembre 2009, notamment de l'examen qu'on y a fait des normes d'indépendance. Il décrit le programme de conformité de l'IFAC, dont les activités sont supervisées par le Compliance Advisory Panel (Comité consultatif de la conformité). Ce programme vise à s'assurer que tous les organismes membres de l'IFAC prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre et adopter les normes de l'IFAC sur leur territoire, en tenant compte du fait que dans certaines régions du monde, l'établissement des normes ne relève aucunement des organismes membres. La première étape du programme de conformité (maintenant achevée) exigeait de chacun des organismes membres qu'ils effectuent une autoévaluation. La deuxième étape leur impose de préparer un plan d'action décrivant la façon dont ils mettront en œuvre les IFRS. Jusqu'à présent, soixante-dix plans d'action ont été approuvés et quarante-sept autres sont à venir.

F. Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC)

David Brown indique qu'il a récemment assisté à une réunion du CSNC. Il conclut que bien que le CSNC et le CSNVC aient été créés presque en même temps et aient les mêmes fondements, les deux organismes ont évolué de façon très différente. Par exemple, comme les normes d'information financière intéressent directement un large éventail de parties prenantes, le CSNC prend les devants pour déterminer les orientations futures et faire des suggestions au président du Conseil des normes comptables concernant diverses questions. David Brown a invité le président du CSNC à assister à une réunion du CSNVC.

G. Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada)

David Brown fait un compte rendu de sa réunion récente avec CGA-Canada. Le principal objectif de la réunion était de partager des informations sur l'évolution du dossier des normes d'indépendance pour les experts-comptables et le rôle du CSNVC en matière de surveillance du Groupe de travail sur les normes d'indépendance, lequel relève du Comité sur la confiance du public.

H. Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)

David Wilson indique que l'équipe de conformité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a récemment rendu public son rapport annuel sur les déficiences dans les états financiers et d'autres sujets d'intérêt. Par ailleurs, toutes les règles des ACVM qui reflètent l'adoption des IFRS et des nouvelles NCA ont fait l'objet d'appel à commentaires jusqu'au 24 décembre 2009. David Wilson souligne également que l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) surveillera l'application des normes ISA.

I. Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC)

Brian Hunt annonce que l'Union européenne s'est prononcée par vote sur l'admission du Canada à la réciprocité en ce qui a trait à l'inscription des cabinets au Canada. Le CCRC cherche également à conclure une entente de réciprocité avec le Japon. Il souligne que le CCRC commence à travailler à la rédaction de son prochain rapport public, qui devrait être publié en février 2010. Un nouveau plan stratégique du CCRC est également en cours d'élaboration et devrait être rendu public dans quelques semaines.

5. Revue de la procédure officielle du CNVC par le CSNVC

À l'automne 2009, on a demandé au CSNVC de passer en revue la procédure officielle du CNVC et, au besoin, de confirmer qu'elle a été suivie pour l'élaboration du chapitre 7500, «Consentement de l'auditeur à l'utilisation de son rapport d'audit dans le contexte de documents désignés». Puisque la finalisation du chapitre 7500 était urgente, le CNVC a exceptionnellement demandé au CSNVC de s'occuper de cette question en dehors d'une réunion régulière. On a fourni aux membres du CSNVC tous les documents requis selon le protocole de fonctionnement du Conseil et on leur a demandé de traiter de la question par courriel.

L'objectif était de déterminer si la procédure suivie pour l'élaboration du chapitre 7500 devrait s'appliquer dans des circonstances exceptionnelles à l'avenir. Le président du CNVC a précisé que le CNVC s'efforcera de suivre le protocole normal, mais que des circonstances rares, comme celles de l'élaboration du chapitre 7500, peuvent se produire. On a donc demandé au CSNVC d'examiner si la procédure suivie pour ce chapitre serait appropriée le cas échéant.

Le CSNVC discute de la question et conclut que la procédure suivie pour l'élaboration du chapitre 7500 est appropriée dans des circonstances exceptionnelles et ne va pas à l'encontre du cadre de référence du CSNVC. Il n'est donc pas nécessaire de modifier le cadre de référence pour tenir compte de cette question.

6. Compte rendu du Comité des candidatures

Andrew Kriegler fait un compte rendu des activités du Comité des candidatures du CSNVC.

Membres du CNVC

Le Comité des candidatures est actuellement à la recherche de nouveaux membres du CNVC pour remplacer les membres provenant :

- des entreprises;
- du milieu des vérificateurs législatifs;
- de deux des quatre grands cabinets comptables : Deloitte et Ernst & Young.

Le Comité des candidatures présentera ses recommandations à la prochaine réunion du CSNVC, en février 2010.

[Bruce Winter quitte la réunion]

Le CSNVC discute alors de la nomination du vice-président actuel du CNVC au poste de président lors du départ de Ken Krauss le 31 mars 2010.

IL EST PROPOSÉ, appuyé et approuvé à l'unanimité que Bruce Winter soit nommé président du CNVC pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} avril 2010.

[Bruce Winter réintègre la réunion]

Membres du CSNVC

Deux membres quitteront le CSNVC le 31 mars 2010. On rappelle que chaque membre du CSNVC agit à titre personnel, mais, afin d'accroître le poids et la diversité du Conseil, le CSNVC discute de la possibilité de nommer une personne provenant d'une autre association professionnelle (un CGA ou un comptable en management accrédité (CMA), par exemple). Il est mentionné que, idéalement, le nouveau membre travaillerait au sein d'un petit cabinet qui réalise des missions d'audit auprès de petites et moyennes entreprises (PME) qui ne sont pas des sociétés ouvertes.

Les membres du CSNVC conviennent d'un plan d'action visant l'établissement de relations avec les collègues et la mise en rapport avec d'autres associations professionnelles, en vue d'identifier des personnes que les membres du Comité des candidatures pourraient interviewer. Ce plan d'action tiendra compte des caractéristiques des effectifs afin d'assurer une représentation appropriée au sein du CSNVC.

7. Plan stratégique du CNVC

Bruce Winter fait le point sur le plan stratégique du CNVC et passe en revue le processus de consultation mené en septembre et en octobre 2009. Il souligne que le processus n'est pas terminé, car un projet de plan stratégique sera publié pour commentaires dès qu'il sera prêt. Au nom du CNVC, il remercie les parties prenantes pour les commentaires constructifs qu'elles ont soumis, indiquant que la consultation avait particulièrement fait ressortir que les parties prenantes étaient conscientes de la grande qualité du processus de normalisation au Canada, et qu'elles estimaient que le CNVC a toujours sa raison d'être.

Bruce Winter passe également en revue certains des grands thèmes qui se sont dégagés des consultations. Le CNVC déterminera si la structure et l'échéancier actuellement prévus à l'égard de son plan stratégique cadrent avec ceux du plan stratégique de l'IAASB.

[Gary Hannaford se joint à la réunion par conférence téléphonique]

8. Indépendance

Gary Hannaford, président du Comité sur la confiance du public du Conseil des directeurs généraux et membre du Groupe de travail sur les normes d'indépendance, se joint à la réunion par conférence téléphonique afin d'informer le CSNVC des activités du Groupe de travail menées depuis juin. Il précise que, sur la recommandation du CSNVC, le nombre de membres du Groupe de travail a été augmenté; toutefois, il demande au CSNVC de l'aider à chercher un représentant du public. Il est également suggéré que le Groupe de travail envisage la nomination d'un représentant d'une autre organisation professionnelle à titre d'observateur. Il est convenu que cette question sera étudiée.

Différents points de vue sont exprimés concernant l'adoption du Code de déontologie de l'IFAC et la question de savoir si cette adoption aurait pour effet d'affaiblir la norme canadienne, en ce sens que le Code de déontologie ne serait pas considéré comme étant aussi rigoureux que la norme actuelle. Gary Hannaford indique que la prochaine étape des travaux du Groupe de travail consistera en l'élaboration d'un document de consultation qui exposera les exigences canadiennes et celles de l'IFAC et traitera de la question du seuil prescrit. Il présente les trois possibilités qui s'offrent au Groupe de travail, précisant que les autorités de réglementation, en particulier, devront être consultées dans le cadre de ce processus. Un exposé-sondage ne sera préparé que lorsque des commentaires sur le document de consultation auront été reçus. Il est recommandé que le document de consultation soit largement diffusé, de façon à sensibiliser le plus possible les parties prenantes et à leur donner la possibilité de

faire des commentaires. Gary Hannaford passe ensuite en revue les échéanciers proposés à l'égard de ce processus.

9. Autoévaluation du CSNVC

Cette question n'est pas abordée et est reportée à une date ultérieure.

10. Séance à huis clos et clôture de la réunion

Les membres du CSNVC tiennent une séance à huis clos avant la clôture de la réunion.

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CSNVC aura lieu le 12 février 2010 dans les bureaux de la CIBC à Toronto.

David Brown, président

Jan Burns, secrétaire